



*Signataires : François Baertschi, Sandro Pistis, Ana Roch, Arber Jahija, Gabriela Sonderegger, Jean-Marie Voumard, Skender Salihi, Amar Madani, Christian Flury*

*Date de dépôt : 29 septembre 2026*

## **Proposition de motion**

### **Soutenons le GHI, L'Illustré et le Blick**

Le GRAND CONSEIL de la République et canton de Genève  
considérant :

- que le *GHI* a annoncé la fermeture de l'hebdomadaire genevois et de son réseau de distribution, au détriment d'une trentaine d'employés et de plus de 300 distributeurs ;
- que des employés à temps complet et partiel vont perdre un emploi et se trouver en difficulté ;
- que le groupe Ringier va également réduire massivement les rédactions romandes de *L'Illustré* et du *Blick* ;
- que la diversité médiatique est fortement mise à mal à Genève et en Suisse romande,

invite le Conseil d'Etat

- à soutenir toute action pouvant permettre au GHI de trouver un repreneur et, si ce n'est pas possible, à aider ses employés à retrouver un travail au plus vite ;
- à soutenir également les médias romands du groupe Ringier, qui contribuent à la diversité de la presse.

## ***EXPOSÉ DES MOTIFS***

L'éditeur du GHI a annoncé la fermeture de l'hebdomadaire tous ménages genevois pour fin 2026. C'est un signal très négatif pour la diversité de la presse mais également pour l'emploi. En effet, une trentaine d'emplois à temps plein sont menacés, de même que les revenus réguliers et importants pour 300 distributeurs travaillant à temps partiel.

Toute solution de reprise doit être soutenue. En cas d'échec, il faut intervenir activement pour aider ces employés à retrouver un travail autant auprès des entreprises privées que de l'Etat.

Un signal clair doit être donné par le Conseil d'Etat.

Cet automne, nous apprenons que le groupe alémanique Ringier prévoit un désengagement en Suisse romande autant pour *L'Illustré* que pour *Blick*. Cela signifie un affaiblissement de la diversité des médias en Suisse romande, donc également à Genève.

Là également, le Gouvernement doit porter un signal clair.

Ce problème doit être pris en compte publiquement.

Concrètement et symboliquement, autant notre Grand Conseil que le Conseil d'Etat doivent s'engager.

Pour toutes ces raisons, nous vous demandons donc, Mesdames et Messieurs les députés, de faire bon accueil à cette proposition de motion.